

PEMBROKE

APERÇU DU FONDS

Fonds concentré Pembroke - Parts de catégorie A

Le 29 mai 2026

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie A du Fonds concentré Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke Itée au 1-800-668-7383 ou au renseignements@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|---|--------------------|------------------------------|---|
| Code du fonds | GBC991 | Gestionnaire du fonds | Gestion privée de placement Pembroke Itée |
| Date de création de la catégorie | Le 1er avril 2020* | Conseiller en valeurs | Gestion Pembroke Itée |
| Valeur totale du fonds au 31 mars 2026 | 89 487 252 \$ | Distributions | Annuellement, en décembre (le cas échéant); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces |
| Ratio des frais de gestion (RFG) | 0,12% | Placement minimal | 100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 1 000 \$) |

*Du 31 janvier 2018 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds concentré Pembroke offre aux investisseurs une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans un nombre limité de petites et moyennes entreprises américaines et canadiennes dont le potentiel de croissance est jugé supérieur à la moyenne ou qui semblent sous-évaluées. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

| Dix principaux placements (au 31 mars 2026) | |
|--|----------------------------|
| | % de la valeur liquidative |
| Resideo Technologies | 8,4% |
| AAON | 8,4% |
| Modine Manufacturing | 8,3% |
| Monolithic Power Systems | 8,3% |
| Core & Main | 8,1% |
| Federal Signal | 7,0% |
| Globus Medical | 6,6% |
| Everpure | 5,9% |
| SiteOne Landscape Supply | 5,7% |
| Hagerty | 4,2% |
| Pourcentage total des dix principaux placements | 70,9% |
| Nombre total de placements | 20 |

| Répartition des placements (au 31 mars 2026) | |
|--|----------------------------|
| | % de la valeur liquidative |
| Consommation discrétionnaire | 4,0% |
| Services financiers | 4,2% |
| Soins de santé | 10,4% |
| Produits industriels | 54,3% |
| Technologies de l'information | 20,4% |
| Matières | 3,9% |
| Espèces et quasi-espèces | 2,8% |
| | 100% |

Quels sont les risques associés à ce fond ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Gestion privée de placement Pembroke Itée estime que la volatilité de ce fonds est **élevée**.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|--------------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|--------------|

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

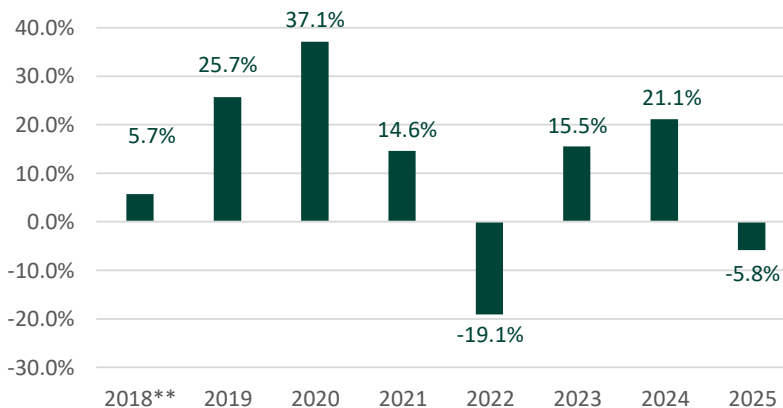
Rendement passé

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels*

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du fonds depuis le 31 janvier 2018, qui est la date de la première évaluation des parts de catégorie A avant sa conversion en fonds mutuel. La valeur du fonds a diminué deux fois depuis sa création. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds par le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



*Du 31 janvier 2018 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

**La performance indiquée correspond à la performance du fonds pour la période du 31 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Meilleur et pire rendement sur trois mois*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois depuis le 31 janvier 2018, qui est la date de la première évaluation des parts de catégorie A avant sa conversion en fonds mutuel. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|--------------------|-----------|-----------------|--|
| Meilleur rendement | 36,7% | 30 juin 2020 | Votre placement augmenterait à 1 367 \$. |
| Pire rendement | -22,1% | 30 avril 2025 | Votre placement chuterait à 779 \$. |

*Du 31 janvier 2018 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

Rendement Moyen*

Depuis sa création, les parts de catégorie A du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,62%, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds lors de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 221 \$.

*Du 31 janvier 2018 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie A de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

A qui ce fonds est-il destiné ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui:

- cherchent une exposition spécifique aux marchés américain et canadien, acceptent d'investir dans un nombre restreint d'actions plutôt que dans un fonds commun de placement collectif traditionnel et qui peuvent tolérer une exposition au risque lié à un investissement dans de plus petites sociétés ; et
- prévoient détenir leur placement à long terme;

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucun frais d'acquisition sur ce fonds lorsque les parts sont achetées par l'intermédiaire de Gestion privée de placement Pembroke ltée. Des frais d'acquisition pourraient être prélevés par d'autres courtiers inscrits, par leur propre service administratif, pouvant atteindre au plus 3% du prix de souscription des titres des fonds mutuels Pembroke au moment de l'investissement.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 0,21% de sa valeur, ce qui correspond à 2,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG n'inclut pas les frais de gestion étant donné qu'ils vous sont imputés directement. Se reporter à la rubrique « Autres frais » ci-après. | 0,12% |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,09% |
| Frais du fonds (RFG + RFO) | 0,21% |

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait pour vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie A du fonds.

| Frais | Ce que vous payez | | | | | |
|---|---|---------------------------------------|--|--|---|--------------------------------|
| Frais de négociation à court terme | Jusqu'à 2 % de la valeur des parts de catégorie A que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds. | | | | | |
| Frais de gestion | Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Pour payer ces frais, le gestionnaire du fonds rachète un nombre suffisant de parts dans votre compte pour pouvoir acquitter le montant des frais qui lui sont dus. Les frais de gestion sont établis par le gestionnaire du fonds en fonction du montant de vos actifs sous gestion (ASG) auprès de ce dernier et représentent un maximum de 1,50 %. Ces frais sont payés mensuellement. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds. | | | | | |
| | | ASG de 5 millions de dollars et moins | ASG de plus de 5 millions de dollars | | | |
| | | Moins de 1 million de dollars | Entre 1 million et 5 millions de dollars | Première tranche de 10 millions de dollars | Prochaine tranche de 15 millions de dollars | Plus de 25 millions de dollars |
| | | Frais de gestion | 1,50% | 1,50% | 1,00% | 0,85% |

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto:

150 King Street West, Suite 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550 Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal:

1002 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1700, Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716 Sans frais : 1-800-667-0716

renseignements@pml.ca
www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.